

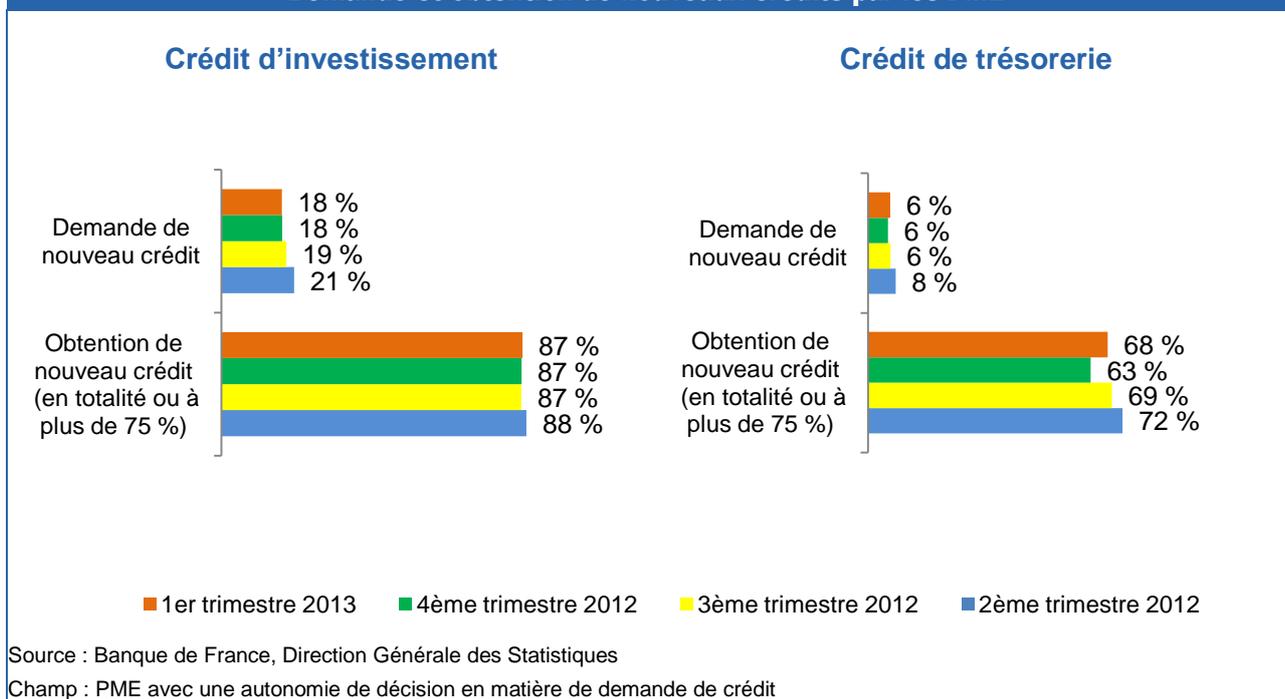
Le 15 avril 2013

Depuis un an, la Banque de France mène une enquête auprès des entreprises de l'industrie et des services sur leur demande de financements bancaires¹. Reposant sur un échantillon de plus de 3 000 PME et 400 ETI, cette enquête permet de connaître la perception des chefs d'entreprise sur leurs demandes, sur les réponses obtenues et sur les conditions d'accès au crédit.

Au premier trimestre 2013, la demande de crédit bancaire des entreprises interrogées reste largement satisfaite, sauf pour les crédits de trésorerie en faveur des PME².

- Au cours du 1^{er} trimestre 2013, la demande de **nouveaux crédits** reste faible mais plus soutenue pour **les prêts à l'investissement** que pour les concours de trésorerie : respectivement 18 % et 6 % des PME pour ces catégories de crédits.
- L'accès au **crédit d'investissement** des PME reste largement satisfait : 87 % des demandes sont satisfaites en totalité ou en grande partie.
- L'accès au crédit de trésorerie, très large pour les ETI, est toujours restreint pour les PME malgré une légère amélioration.
- Comme au trimestre précédent, les demandes de garanties s'accroissent pour les PME.

Demande et obtention de nouveaux crédits par les PME*



Source : Banque de France, Direction Générale des Statistiques
Champ : PME avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit

(*) hors utilisation de lignes de crédit obtenues précédemment

¹ Pour plus de détails, voir la [méthodologie et les compléments d'information](#); le [calendrier des publications](#) et les [contacts](#)

² Les PME incluent les TPE.

Compléments

1 – Petites et moyennes entreprises (PME)

- Pour leurs besoins d'exploitation, les PME peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année, et/ou pour obtenir des crédits de trésorerie spécifiques en cours d'année.
 - **33 % des PME déclarent avoir fait une demande de lignes de crédit** au cours du premier trimestre. 88 % des PME utilisent leurs lignes de crédit obtenues.
 - **10 % des PME déclarent subir une révision à la baisse** de leurs lignes de crédit de la part de leur banque.
- S'agissant des **nouvelles demandes de crédits** – hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées – :
 - Au premier trimestre, la demande spécifique de **nouveaux crédits de trésorerie se maintient au faible niveau constaté le trimestre précédent** : 6 % des PME.

Le taux d'obtention augmente légèrement : **56 %** obtiennent en totalité les crédits demandés et 12 % en grande partie (à plus de 75 %).
 - La demande de **nouveaux crédits d'investissement** est également **stable** : 18 % des PME ont fait une demande ce trimestre.

Les réponses sont largement positives, dans la lignée du trimestre précédent : 87 % obtiennent satisfaction totalement (82 %) ou en grande partie (5 %).
- **10 % des PME ayant sollicité un nouveau crédit au cours du premier trimestre se sont vues demander des garanties supplémentaires.**

2 – Entreprises de taille intermédiaire (ETI)

- **La demande de nouvelles lignes de crédit** se contracte légèrement par rapport au trimestre précédent : 46 % au 1^{er} trimestre contre 52 % au 4^{ème} trimestre 2012.
 - 76% des ETI ayant obtenu des lignes de crédit utilisent leur possibilité de tirage.
- La **demande de nouveaux crédits de trésorerie** des ETI reste quasiment **stable** au 1^{er} trimestre 2013. Parmi ces ETI, 83 % obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés, en hausse de 3 points par rapport au 4^{ème} trimestre 2012.
- La demande de crédits à l'investissement **se réduit un peu** : 19 % après 22 %. Le taux d'obtention se contracte **tout en demeurant à un niveau élevé** : les réponses sont totalement ou en grande partie positives pour 85 % des ETI.

Prochaine publication le 11 juillet 2013